

Inauguration du musée de l'industrie au Lardin-Saint-Lazare

1 DOCUMENT - Publié le 30 mars 2022

Un musée de l'industrie voit le jour au Lardin-Saint-Lazare grâce au Budget participatif



20220330_CP_Inauguration_Musee_Industrie_Lardin.pdf
(.pdf, 140,3 Ko)



TÉLÉCHARGER

Le musée de l'industrie du Lardin-Saint-Lazare a été inauguré mercredi 30 mars 2022 en présence de Germain Peiro, président du Conseil départemental, Dominique Bousquet, conseiller départemental du canton du Haut Périgord Noir et président de la Communauté de communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir, de Francine Bourra, conseillère départementale du canton du Haut Périgord Noir et maire du Lardin-Saint-Lazare, Dominique Borie, directrice de l'école élémentaire, et la classe de CM2, Karine Reiner, présidente de la Coopérative scolaire l'Avenir du Lardin et des élèves de la classe de CM2.

Ce projet, porté par Coopérative scolaire de l'école élémentaire, a été lauréat du premier Budget participatif (doté d'un million d'euros) lancé par le Conseil départemental de la Dordogne en 2019, dans la catégorie projet jeune, moins de 20 ans, sur le canton du Haut Périgord Noir. A ce titre, il a bénéficié d'une dotation de 20.383€.

Un projet initié par des élèves

Le projet de musée de l'industrie a été initié par les élèves de CM2 de l'école du Lardin-Saint-Lazare qui souhaitent préserver les traces de l'histoire industrielle de la commune (verrerie, briqueterie, papeterie) avec l'idée d'une exposition muséale itinérante sur l'industrie. L'industrie a en effet joué un rôle particulièrement déterminant dans le développement de la cité à plusieurs époques. Trois classes de CM2 ont pris part au projet.

A cet effet, des documents (photos, cartes, machines) sont exposés sur des panneaux et les témoignages d'employés sont projetés sur tableau numérique mobile.

De même, du matériel et des supports étaient nécessaires pour présenter les mines de houille et les maquettes de machines.

Il a aussi fallu prévoir :

- › pour la verrerie, une vitrine avec objets en verre soufflé de Terrasson et une tablette pour visionner la fabrication du verre ;
- › pour la briqueterie, un presseur, des briques et une vidéo des étapes de fabrication sur tablette.

Par ailleurs, un espace lecture devait être installé dans l'optique d'amener chaque visiteur vers

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/inauguration-du-musee-de-lindustrie-au-lardin-saint-lazare-22332009?>

une meilleure compréhension du monde industriel d'aujourd'hui, autour de plusieurs thématiques :

- › sécurité (équipements et signalétique),
- › énergie (électricité renouvelable, avec manivelle alternateur générateur),
- › machines (fabriquées à l'aide d'une imprimante 3D et coupeuse papier), robots industriels et pédagogiques (les observer en action, les programmer), engrenages et poulies (observer, manipuler, construire).

Dans un premier temps, le musée de l'industrie, qui a été aménagé dans les locaux de l'ancienne école de Saint-Lazare, en face de l'usine papetière et à quelques pas de la verrerie de Brardville, sera ouvert gratuitement tous les dimanches après-midi du mois d'avril.

Pour mémoire, 360 projets avaient été soumis au vote de la première édition du Budget participatif. 30.577 Périgourdins avaient pris part au vote. 53 lauréats avaient été désignés.

La 3e édition du Budget participatif

La troisième édition du Budget participatif a été lancée au début du mois de mars, avec les critères suivants :

- › Dotation de 1.000.000 €
- › Un maximum de 12.000 € prévu par projet
- › 100.000 € pour des projets jeunes
- › 3 projets minimum par cantons seront retenus

La troisième édition du Budget participatif va se dérouler en cinq phases. Du mois de mars jusqu'au 31 mai, les Périgourdins sont invités à déposer leurs idées sur le site internet budgetparticipatif.dordogne.fr (<http://budgetparticipatif.dordogne.fr>).

En parallèle, la caravane du budget participatif passe sur les marchés de Dordogne pour sensibiliser les Périgourdins à l'opération et les inviter à déposer leurs idées, et la commission citoyenne est amenée à se réunir régulièrement pour valider les idées.

Puis, du mois de juin au mois d'août, les idées seront transformées en projets réalisables. La campagne et le vote pour les projets se déroulera du 19 septembre au 30 octobre, avec un nouveau passage de la caravane sur les marchés pour le vote papier, un vote en mairie (sur papier) et un vote sur le site internet.

L'avant dernière étape se tiendra du 30 octobre au 18 novembre avec la récupération des votes dans les mairies, suivi du dépouillement avec la commission citoyenne.

Enfin, l'annonce des lauréats se fera le vendredi 18 novembre au cours d'une grande soirée festive. A noter que les lauréats ne pourront déposer d'idées qu'après trois nouvelles éditions. Cela permet à toutes les associations d'avoir leurs chances.